

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Jujurieux s'est réuni en session ordinaire au lieu de ses séances, après convocation du Maire, Madame Anne BOLLACHE.

Présents : Anne BOLLACHE, Sébastien BOYER, Nathalie CURTINE, Jérôme BEGON, Nadège DESCHAMPS, Jacques GROSGURIN, Odile ARBILLAT, Laure MARTIN, Joël BROYER, Michel BLANCHET, Christophe EUSEBE, Frédéric MONGHAL, Laurence MOUROT, Fabienne FASQUELLE et Christine FUNAZZI.

Absente représentée :

- Joëlle PELLUET représentée par Laurence MOUROT

Nombre de conseillers en exercice : 16

Présents : 15

Votants : 16

Date de la convocation : 13 septembre 2024

Madame Nadège DESCHAMPS ayant obtenu la majorité des suffrages a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : TARIF DES CONCESSIONS COMMUNALES A COMPTEUR DU 1^{er} OCTOBRE 2024

Madame le Maire rappelle la délibération prise le 18 octobre 2022 concernant l'actualisation des tarifs des concessions communales.

Suite aux reprises de concessions réalisées ces 2 dernières années, elle propose d'intégrer des tarifs relatifs au caveau d'occasion en béton (ou matériaux équivalents).

Les gravures et les plaques sur les portes initiales du columbarium ne sont plus autorisées. A défaut, une porte de remplacement devra être prévue par le titulaire de la concession et à ses frais. De même, les personnes souhaitant inscrire le nom du défunt sur le « Livre du Souvenir » présent au Cimetière devront solliciter l'accord préalable de la mairie. Les frais de gravures seront à leur charge auprès du prestataire de leur choix.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*
 - *Fixe comme suit les tarifs des concessions communales à compter du 1^{er} octobre 2024 :*
 - ✓ *Concession – durée 15 ans : 150 € le m²*
 - ✓ *Case columbarium – durée 15 ans : 300 € la case*
 - ✓ *Acquisition d'un caveau neuf « PVC ou assimilé » 2 places : 1 200 € + montant de la concession*
 - ✓ *Acquisition d'un caveau neuf « PVC ou assimilé » 3 places : 1 400 € + montant de la concession*
 - ✓ *Acquisition d'un caveau d'occasion « PVC ou assimilé » 2 places : 600 € + montant de la concession*
 - ✓ *Acquisition d'un caveau d'occasion « PVC ou assimilé » 3 places : 700 € + montant de la concession*
 - ✓ *Acquisition d'un caveau d'occasion « Béton ou assimilé » - de 1 à 3 places : 1 000 € + montant de la concession*
 - ✓ *Acquisition d'un caveau d'occasion « Béton ou assimilé » - de 4 places et plus : 1 500 € + montant de la concession*
 - ✓ *Caveau provisoire (en cas de difficultés techniques ou météorologiques) :*
 - *gratuit les 7 premiers jours puis payant les jours suivants (5 € par jour)*
 - *durée totale d'utilisation limitée à 3 semaines et non reconductible.*

Fait et délibéré, les jours mois et ans susdits
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Anne BOLLACHE

